ACIM
Bulletin de liaison électronique
N° 04 - décembre 2008

L'information musicale... entre incantation et décantation

Chers adhérents,

J'ai pu évoquer dans le numéro précédent l'effet incantatoire que l'Internet pouvait avoir sur la diffusion de l'information musicale.
L'écran d'ordinateur y joue le rôle d'une sorte de miroir sans tain, qui réfléchit nos expressions, tout en gardant la trace de nos façons d'être, de chercher, d'écouter, parfois au-delà de ce qu'il pourrait paraître souhaitable. Cheminements qui font ensuite l'objet de toutes les spéculations (cf. enjeux publicitaires omniprésents dès lors qu'il est question d'un accès gratuit à l'information), mais qui en même temps interrogent notre capacité à construire la mémoire du futur.

En parallèle, Gilles Rettel[1] déroulait toute la panoplie d'outils qui permettront à l'internaute de satisfaire sa boulimie musicale. Lors de la journée d'étude « La musique en bibliothèque : mutation ou déclin ? » organisée par Médiadix le 12 décembre 2008, on a pu ainsi passer des « playlists » aux disques durs déportés, à la phonothèque virtuelle, aux agrégateurs de blogs musicaux... Bref une montée exponentielle de procédés technologiques, qui laisserait présager que tout un chacun pourrait devenir le maître du monde musical.
On ne sait pas très bien si ces prothèses d'écoute nous fascinent ou jouent « à nous faire peur ». Et il y a de quoi s'interroger devant les possibilités de partage ou de capture des données musicales disponibles via l'Internet. Ces services s'adressent en effet non seulement à quiconque dispose d'un ordinateur, mais aussi à quiconque se connecte via un téléphone mobile. Ce qui en termes de population concernée dépasse de très loin les abonnés ou les usagers des bibliothèques en France[2].

Or ce qui inquiète, ce n'est pas tant l'Internet, qui est sans doute le plus bel outil de savoir et d'échange jamais conçu, mais le fait que les possibilités technologiques dépassent l'entendement, qu'elles décrochent en quelque sorte la conscience humaine du fil du temps.
Afficher dans l'instant des possibilités quasi illimitées d'écoutes musicales ne veut rien dire en soi. C'est comme se tenir tout penaud devant une encyclopédie en se disant que tout est là.
Quelles que soient l'importance, la richesse des ressources documentaires qui sont à disposition des publics, les questions qui continuent de se poser, en particulier au bibliothécaire, sont celles de savoir :

- Comment susciter le désir de prendre part, d'ouvrir un volume, d'entrer dans ou d'écouter une oeuvre ?

1 Diaporama de la conférence à consulter sous le chemin suivant : http://blog.formations-musique.com/interventions/paris-decembre-2008-ecrans/paris-decembre-2008.html
2 Source : les chiffres clefs du 'journaldunet.com' : « Selon Médiamétrie, 31,77 millions de Français de plus de 11 ans se seraient connectés au moins une fois en juillet, quel que soit le lieu. » ; mais surtout une donnée telle que celle-ci : « 56,4 millions d'abonnés mobile au 3ème trimestre 2008 ».

ACIM - Siège social : 46bis rue Saint-Maur 75011 Paris
Trésorerie et adhésions : c/o Patrick Goczkowski 14 avenue des tilleuls 95320 Saint-Leu-la-Forêt
SIRET : 382.220.945.00069 - Code APE : 9101Z

ACIM
Bulletin de liaison électronique
N° 04 - décembre 2008

L'information musicale...
entre incantation et décantation

- Comment retrouver la trace des cheminements qui ont précédé le mien, de ces traversées déjà effectuées ? Pour reprendre une métaphore chère à Antoine Hennion, la culture c'est un peu comme si on ouvrait un passage, les alpinistes disent une voie, que d'autres seront un jour amenés à emprunter et à porter plus loin.
- Comment garder la trace de son propre cheminement, de ses attachements culturels ? Car c'est là garder la possibilité d'un retour sur soi, mais aussi vers les autres.

Or la vitesse a complètement modifié notre perception des paysages, qui sont vus dorénavant d'une autoroute, d'un train ou d'un avion. Le passager fait l'impasse sur ses expériences auditives, olfactives et tactiles, pour laisser errer son regard vers des paysages aux architectures lissées par la vitesse.
Le même phénomène se produit avec la diffusion d'informations sur l'Internet (les « autoroutes de l'information ») : la musique y est vue ou entendue de plus en plus vite, on la perçoit de plus en plus loin, comme si elle devenait plus petite, disséminée en de multiples formats. Alors de peur de ne pouvoir retenir les choses, nous essayons de tout voir, de tout capter. A défaut d'avoir prise sur la musique elle-même, nous emmagasinons ses avatars pour des jours meilleurs que nous ne connaîtrons jamais, car nous sommes en permanence aspirés en avant vers de nouvelles choses à capturer.
Alors s'il n'est pas question de retourner à l'époque de l'invention de la roue, ou à l'écoute systématique de nos vieux vinyles, voire de devenir un adepte inconditionnel des concerts et de la seule musique vivante, il serait bon de veiller à suspendre le cours du temps, à se retirer du flux de l'information, pour laisser les choses décanter.

Cette longue digression nous amène aux Rencontres nationales de 2009, qui sont amenées à nous faire réfléchir sur ces questions à plus d'un titre.
Tout d'abord parce qu'elles seront construites « sous la bannière de la notion de patrimoine » (Pascal Cordereix). Il ne s'agit pas seulement de construire un catalogue d'oeuvres, mais aussi de rassembler tout ce qui a pu les relier entre elles.

Ensuite ces rencontres souligneront l'importance des démarches de coopération dans le domaine de la musique. Transposer une expérience professionnelle d'une ville à l'autre ou d'un pays à l'autre, est un moyen extraordinaire de faire circuler l'information. Une autre façon de chercher à trouver le temps long, celui de la longue traîne, qui ne vit pas seulement au rythme de l'actualité.

Laisser la musique décanter en bibliothèque, ce n'est donc pas la laisser dormir, mais au contraire se doter de tous les moyens juridiques et techniques qui

permettront de la mettre en avant, de la valoriser.

Ce quatrième numéro de l'année 2008 de notre bulletin de liaison nous permet de rappeler l'importance de notre mission de coopération professionnelle dans le domaine de la musique (à lire ci-dessous l'article consacré à la sélection des coups de coeur de nos collègues parisiens), de ce temps des cigales que nous essayons de partager avec vous tout au long de l'année.

Coopération qui se concrétise tout d'abord par l'enrichissement du portail des bibliothécaires musicaux (www.acim.asso.fr), ensuite par le biais des échanges que nous pouvons avoir presque au quotidien au sein de la liste de diffusion discothecaires_fr (à lire ci-dessous la première partie d'un travail de synthèse sur l'activité de cette liste professionnelle), en définitive grâce aux Rencontres nationales que nous organisons depuis presque 10 ans. A la fois moment d'échange en direct et élargissement de l'horizon professionnel grâce à nos membres coopérateurs.

Très belle année 2009.

Musicalement vôtre,
Arsène Ott,
Président de l'ACIM

Illustration 1 : Un petit théâtre pour la musique : l'Odéon antique romain de Lyon – Sophie Goczkowski

ACIM
Bulletin de liaison électronique
N° 04 - décembre 2008

**L'information musicale...
entre incantation et décantation**

Sommaire :

A) *Avant-programme des Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux, Paris, du 23 au 25 mars* 2009 (p. 5)

B) *La liste discothecaires_fr : de quelques données chiffrées et de quelques considérations. 1re partie, les messages et leur production* / Patrick Goczkowski (p. 9)

C) *Les « coups de cœur » des discothécaires de la Ville de Paris* / Pascale Sanz et Catherine Soubras (p. 15)

Illustration 2 : Strasbourg vue d'hiver - Arsène Ott

ACIM
Bulletin de liaison électronique
N° 04 - décembre 2008

L'information musicale...
entre incantation et décantation

A) *Avant-programme des Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux, Paris, du 23 au 25 mars 2009*

Rencontres coorganisées par l'ACIM avec la BnF, la Cité de la musique, la Ville de Paris et l'ABF

Lundi 23 mars 2009 à la BnF

Matin : Questions d'actualité

Présidence de séance : Isabelle Giannattasio ou Pascal Cordereix, BnF

9h00 Accueil des participants

9h45 Allocutions de bienvenue
- Bruno Racine, président de la BnF [sous réserve]
- Arsène Ott, président de l'ACIM
- élu ou cadre de la Ville de Paris

10h00 Le numérique et les bibliothèques
- Fabien Plazannet, DLL, Plan de développement de l'économie numérique [intitulé sous réserve]
- Bruno Racine, BnF, Le schéma numérique des bibliothèques [sous réserve]

10h30 Questions de la salle - Pause

10h45 DADVSI, HADOPI, droits voisins… : le cadre juridique de l'action des bibliothèques musicales aujourd'hui
- Valérie Game, directrice du département des affaires juridiques et de la commande publique, BnF

11h00 Table ronde sur les aspects juridiques pratiques : le droit en pratique(s) : études de cas avec :
- Bruno Anatrella du Cabinet Pierrat, Michèle Battisti (ADBS, IABD), SACEM-SDRM [sous réserve], ADAMI-SPEDIDAM [sous réserve], SNEP [sous réserve], et Yves Alix (BBF), modérateur [sous réserve]

Auparavant appel sur discothecaires_fr pour avoir toutes les questions sur les problèmes juridiques rencontrés sur le terrain et en faire la synthèse pour les soumettre aux intervenants avant les rencontres.

12h30 Repas libre

ACIM - Siège social : 46bis rue Saint-Maur 75011 Paris
Trésorerie et adhésions : c/o Patrick Goczkowski 14 avenue des tilleuls 95320 Saint-Leu-la-Forêt
SIRET : 382.220.945.00069 - Code APE : 9101Z

L'information musicale... entre incantation et décantation

Après-midi : Patrimoine et coopération

Présidence de séance : Elizabeth Giuliani, BnF

Collecter, conserver, traiter, valoriser le patrimoine numérique musical

Chaque intervention de 20 minutes suivie de questions de la salle pendant 10 minutes.

14h00 Le dépôt légal de l'Internet : l'exemple des sites musicaux
- Gildas Ilien et Alain Carou, BnF

14h30 Archiver le numérique : l'exemple du magasin numérique de la BnF : SPAR (Système de Préservation et d'Archivage Réparti)
- Thomas Ledoux, BnF

15h00 Adapter les catalogues à l'environnement numérique : RDA (Resource Description and Access)
- Françoise Leresche, BnF

15h30 La musique et le son dans Gallica – Européana
- Pascal Cordereix, BnF

16h00 Pause

Coopérer

Les pôles associés de la BnF autour de la musique enregistrée et de l'oralité

16h15 Le portail OAI PMH (Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting) de la FAMDT (Fédération des Associations de Musiques et de danses traditionnelles)
- Véronique Ginouvès, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme

16h45 Vers un catalogue collectif des disques 78 tours
- Gilles Pierret, Médiathèque musicale de Paris
- BMVR de Nice [sous réserve]

17h00 L'inventaire des collections patrimoniales de disques dans les collections publiques en France
- Elizabeth Giuliani, AFAS (Association française des détenteurs de documents audiovisuels et sonores)

L'ACIM : des origines à nos jours : 20 ans de coopération

17h15 « Le canal historique » et sa continuité
- Gilles Pierret, Christian Massault
- Eliane Bourguignat et Michel Sineux

17h45 Apéritif proposé par l'ACIM (au Foyer de l'amphithéâtre)

ACIM
Bulletin de liaison électronique
N° 04 - décembre 2008

L'information musicale...
entre incantation et décantation

Mardi 24 mars 2009 à la Cité de la Musique

Matin : Valoriser

Présidence de séance : Arsène Ott

9h-9h45 : Visites éventuelles (participation à confirmer lors de l'inscription définitive)
- de la Médiathèque de la Cité de la musique (1 groupe de 25 personnes) :
- ou de la Médiathèque Hector Berlioz du CNSMDP, avec Dominique Hausfater et/ou Patricia Frechon (1 groupe de 15 personnes)
- ou du CDMC (1 groupe de 15 personnes)

9h45-10h00 Retour dans l'amphi

10h00 Allocution de bienvenue
- Responsable de la Cité de la Musique [sous réserve]

10h05 Présentation des portails : extranet de la Cité de la Musique, portail de la Musique contemporaine, portail des spectacles et musiques du monde et portail des orchestres français
- Marie-Hélène Serra, directrice de la Médiathèque de la Cité de la Musique

10h45 Guide pratique de la musique
- Gilles Vachia, Cité de la Musique

L'ACIM : Vie de l'association

11h00 Centre d'informations et de ressources pour les musiques actuelles (IRMA)
- Jean-Noël Bigotti, responsable des éditions et du Centre de ressources et de documentation de l'IRMA, Présentation de la base de données en ligne Woffi
- Floriane Lotton, chargée de veille documentaire au Centre de ressources et de documentation de l'IRMA, Présentation de RéseauDocs, projet de base de données documentaires musiques actuelles

11h20 Commissions d'écoute de la Ville de Paris
- Françoise Bérard, responsable du Service du document et des échanges des Bibliothèques de la Ville de Paris

11h30 Assemblée générale de l'ACIM

12h30 Repas libre

Après-midi : Transposer

Présidence de séance : Gilles Pierret

14h00 Vers un éclairage international
- Anne Le Lay, Médiathèque musicale de Paris

ACIM - Siège social : 46bis rue Saint-Maur 75011 Paris
Trésorerie et adhésions : c/o Patrick Goczkowski 14 avenue des tilleuls 95320 Saint-Leu-la-Forêt
SIRET : 382.220.945.00069 - Code APE : 9101Z

14h30 « Réseaux sociaux et bibliothèques » : table ronde
- Introduction par Xavier Galaup, directeur adjoint de la Médiathèque départementale du Haut-Rhin
- Représentants de médiathèques utilisant Myspace, Facebook, Flickr ou Netvibes [à déterminer], Xavier Galaup, modérateur

16h00 Pause (écran)

16h15 Petit concert d'orgue avec une présentation par Jean-Marie Lamour

17h00 Verre de l'amitié proposé par la Cité de la musique (au Foyer de l'amphithéâtre)

17h30-18h15 Visites éventuelles (participation à confirmer lors de l'inscription définitive)
- de la Médiathèque de la Cité de la musique (1 groupe de 25 personnes) :
- ou de la Médiathèque Hector Berlioz du CNSMDP, avec Dominique Hausfater et/ou Patricia Frechon (1 groupe de 15 personnes)
- ou du CDMC (1 groupe de 15 personnes)

Mercredi matin 25 mars 2009 : visites de médiathèques de la Ville de Paris

Visites éventuelles de médiathèques municipales de Paris (participation à confirmer lors de l'inscription définitive)
- de la Médiathèque musicale de Paris ;
- ou de la Médiathèque Yourcenar [sous réserve] ;
- ou de la Médiathèque Picpus ;
- ou de la Médiathèque Truffaut [sous réserve] ;
- ou du Service du Document et des échanges [sous réserve] ;
- ou de la Réserve centrale [sous réserve].

TARIFS DES RENCONTRES

Gratuit pour :
- les adhérents individuels ou collectifs à l'ACIM ;
- les adhérents individuels ou collectifs à l'ABF ;
- les personnels de la BnF ;
- les personnels de la Cité de la Musique ;
- les personnels des médiathèques municipales de Paris.

Payant pour les autres :
- 50 € pour une journée ;
- 80 € pour les 2 journées.

NOMBRE DE PLACES MAXIMUM

400 le lundi à la BnF ;
230 le mardi à la Cité de la Musique.

B) *La liste discothecaires_fr : de quelques données chiffrées et de quelques considérations. 1re partie, les messages et leur production* / Patrick Goczkowski

La liste discothecaires s'est imposée comme un des outils indispensables des discothécaires et plus généralement des bibliothécaires musicaux. On ne remerciera jamais assez Xavier Galaup d'avoir créé “avec une poignée de fous”, selon les propres termes de l'intéressé[3], cet espace de débats et d'échanges d'informations, qui a permis de relier les discothécaires et bibliothécaires musicaux des médiathèques de France et d'ailleurs, et qui a changé à jamais leur façon d'appréhender leur travail.

Ce succès n'a pas empêché la liste d'être l'objet de divers reproches, d'autant qu'émergeaient dans le même temps d'autres outils d'information, de communication et d'échange tels que les blogs. Rien de mieux pour apprécier la situation qu'un petit retour en arrière à travers quelques données chiffrées, accessibles à partir des archives de la liste.

Cette première partie, « les messages et leur production », a trait à la quantité de messages publiés sur la liste et à la participation des abonnés à leur production. Sur les éléments ainsi rapportés, nul mieux que le créateur de la liste lui-même ne pouvait apporter un meilleur éclairage à travers un commentaire.
Une deuxième partie à venir, « les messages et leur contenu », s'attachera aux thèmes traités dans ces messages.

1) Bref historique

Le 15 février 2000, Xavier Galaup envoyait le premier message de la liste sur discothecaires_fr@egroups.com :

“Bonjour,
Notre liste de diffusion discothécaires_fr vient d'être créée. Je vais bientôt éditer des messages d'information auprès de biblio-fr, d'Ecouter-Voir et al. J'attends avec impatience vos premières contributions.”
Le message publié le 16 février 2000 sur biblio-fr[4], liste de diffusion qui “regroupe bibliothécaires et documentalistes francophones, et toute personne intéressée par la diffusion électronique de l'information documentaire”, annonçait la création de cette nouvelle liste, en donnant un peu plus de précision sur son origine : « La communauté des discothécaires d'Alsace vous annonce la création d'une liste de diffusion : discothécaires_fr. »
Les envois suivants furent des messages de mise au point ou de transfert de Xavier Galaup, le créateur et premier modérateur de la liste.
Une semaine plus tard, soit le 22 février 2000, le septième message, une information de Pol Gosset relative à ses travaux bibliographiques sur le rock, fut la première contribution directe, suivie de nombreux autres messages de nombreux autres abonnés.

Dans un article publié le 6 février 2002 sur le site de l'ACIM[5], “Présentation de discothecaires_fr”, Xavier

3 http://listes.ircam.fr/wws/arc/discothecaires_fr/2007-02/msg00084.html
4 https://listes.cru.fr/sympa/arc/biblio-fr/2000-02/msg00131.html
5 http://acim.asso.fr/spip.php?article13

L'information musicale... entre incantation et décantation

Galaup résumait ainsi les objectifs de la liste :
“Quelques-uns de ses objectifs :

- rompre l'isolement des bibliothécaires musicaux ;
- faciliter l'entraide entre professionnels ;
- susciter débats et réflexion sur la pratique du métier et son avenir ;
- être un outil de veille professionnelle ;
- permettre la mise en commun d'informations ;
- favoriser la coopération entre discothécaires

... et pourquoi pas la mise en place de chantiers discothéconomiques comme par exemple la refonte du classement des disques.”

D'abord hébergée sur http://club.voila.fr/group/discothecaires.fr, la liste le fut ensuite sur http://www.egroups.fr/group/discothecaires_fr, suite au divorce entre Voila.fr et eGroups et à la fusion d'eGroups avec ONElist, un autre grand hébergeur anglophone de listes de diffusion. Xavier Galaup en informait la liste par trois messages le 4 avril puis le 6 avril 2000[6].

Puis, suite au rachat de eGroups par Yahoo! en juin 2000, après une période de sursis sur eGroups, la liste fut convertie l'année suivante sur le site Yahoo! et devint discothecaires_fr@yahoogroups.com. Le modérateur en prévenait les abonnés le 29 juin 2001[7].

Enfin, suite à divers problèmes rencontrés dans le fonctionnement de la liste (difficultés dans la gestion des abonnements ou les envois de messages en mode résumé, publicité envahissante), un rapprochement s'opérait en janvier 2003 entre discothecaires_fr et bibliomus (bibliomus@listes.ircam.fr[8]), “forum francophone, créé en février 1998, [qui] est destiné principalement aux bibliothécaires et documentalistes musicaux, ainsi qu'à toute personne intéressée par les problématiques particulières à ces domaines”. Après une première phase semblant fonctionner, le reroutage de bibliomus vers discothecaires_fr ne se faisait plus. Michel Fingerhut, directeur de la médiathèque de l'Ircam[9]-Centre Georges Pompidou à Paris, proposait alors que la liste soit hébergée sur le serveur de l'Ircam. C'est ainsi que la liste migra sur discothecaires_fr@ircam.fr à compter du 18 février 2003[10], pour être hébergée par l'Ircam sur http://listes.ircam.fr/wws/info/discothecaires_fr. Par prudence et souci d'efficacité, chaque abonné à la liste fut invité à effectuer lui-même la procédure d'abonnement, de manière à repartir avec des adresses mél. correctement reconnues par le nouveau serveur.

En tout dernier lieu, le 12 février 2007, Xavier Galaup passait le témoin de modérateur à Nicolas Blondeau[11], non sans faire une sorte de bilan de ces sept premières années :
« Il y a toujours des choses à améliorer mais Discothecaires_fr semble avoir répondu à un besoin si l'on s'en tient à la vitalité des échanges et aux échos que je reçois.
En guise de bilan, on peut remarquer que le principe de questions/réponses est celui qui fonctionne le mieux alors que l'idée de veille collaborative ne mobilise pas les foules. Il y a bien sûr des collègues actifs qui jouent le jeu et adressent régulièrement des informations. Les débats sont cycliques mais je crois que c'est la loi du genre. Les chantiers bibliothéconomiques vivent au rythme chaotique de nos

6 http://fr.groups.yahoo.com/group/discothecaires_fr/message/65
http://fr.groups.yahoo.com/group/discothecaires_fr/message/66
http://fr.groups.yahoo.com/group/discothecaires_fr/message/70
7 http://fr.groups.yahoo.com/group/discothecaires_fr/message/1113
8 http://listes.ircam.fr/wws/info/bibliomus
9 Institut de Recherche et Coordination Acoustique/Musique, http://www.ircam.fr/
10 http://listes.ircam.fr/wws/arc/discothecaires_fr/2003-02/msg00000.html
11 http://listes.ircam.fr/wws/arc/discothecaires_fr/2007-02/msg00084.html

contraintes professionnelles.
L'un des moments forts de la liste fut la refonte des PCDM avec son cortège de discussions acharnées et de malentendus. Le processus de concertation très élargi était assez inédit. Il a pu susciter quelques incompréhensions mais ce fût au final plutôt une réussite.
Pour terminer, je voudrais insister sur le fait qu'animer Discothecaires_fr fut pour moi l'occasion de prendre du recul sur notre métier de -thécaire, m'obligea à approfondir et formaliser des réflexions. L'échange pousse aussi à redoubler d'arguments ou à infléchir son point de vue. Si je reviens sur cet élément, c'est pour vous encourager à prendre davantage la parole. Nous sommes dans une phase de transition lié à l'évolution numérique. Nous ne ferons pas l'économie d'un débat sur notre métier et nos missions. J'en veux pour preuve qu'en dehors de rencontres nationales organisées par l'ACIM, les journées professionnelles consacrées à la musique se multiplient depuis 2006. Méfions-nous des évidences (nous resterons des passeurs oui mais la floraison de blogs...) ou du catastrophisme (fin de la musique en bibliothèque oui mais qui continuera à documenter la musique (cf. le credo de Michel Sineux). »

2) Archives de la liste

Les archives de la liste sont consultables. Elles sont disponibles sur :

- les archives de l'Ircam pour les messages publiés sur discothecaires_fr@ircam.frdepuis le 18 février 2003, sur :
  http://listes.ircam.fr/wws/arc/discothecaires_fr
- les archives de Yahoo! Groupes, pour les 2738 messages publiés auparavant, sur :
  http://fr.groups.yahoo.com/group/discothecaires_fr/messages

C'est à partir de ces archives que les données suivantes ont pu être rassemblées.

3) Nombre d'abonnés

D'après les archives de Yahoo! Groupes, on sait que la liste comptait 449 membres au moment où la liste migrait sur le site de l'IRCAM, en février 2003.

A titre indicatif, Xavier Galaup, lors de son passage de témoin de modérateur à Nicolas Blondeau, indiquait, dans un message sur la liste le 12 février 2007, qu'"au fur et à mesure de l'équipement informatique des bibliothèques, le nombre d'abonnés a cru progressivement pour se stabiliser actuellement autour de 1070."
Visiblement cette croissance a continué régulèrement : il était, au 1er décembre 2007, de 1229 abonnés, et de 1412 au 18 novembre 2008.

4) Nombre de messages

En 2001 et régulièrement depuis 2004, le nombre de messages a été supérieur à 1 000 par an.

Sur la lancée actuelle, le 10 000e message devrait être publié au cours du 1er ou 2e trimestre 2009.

Année	Nombre de messages
2000[12]	466
2001	1056
2002	944
2003[13]	866
2004	1010
2005[14]	1287
2006	1100
2007	1646
2008[15]	1031
TOTAL	9406

5) Productivité de la liste

Sur les 12 derniers mois, du 1er novembre 2007 au 31 octobre 2008, le nombre de messages a été de 1303, soit une moyenne de 0,92 par abonné et par an. Soit aussi une moyenne de 3,57 messages par jour pour l'ensemble des abonnés.

Ces chiffres paraissent assez élevés si on les compare à ceux de sa grande soeur biblio-fr[16]. Sur la même période, le nombre de messages a en effet été de 3203 pour un nombre d'abonnés de 16 993 sur biblio-fr@cru.fr. Ceci représente certes une moyenne de 8,78 messages par jour pour l'ensemble des abonnés. Mais, ramenée au nombre total d'abonnés, la moyenne n'est plus que de 0,19 message par abonné et par an.

6) Participation

Si l'on compare le nombre de ceux qui participent effectivement en produisant des messages à celui des adhérents, on constate que le nombre de participants n'est pas aussi faible qu'on aurait pu le croire, puisque 322 personnes différentes ont posté au moins un message sur la liste dans les douze derniers mois.

Mais les catégories extrêmes (les plus gros et les plus faibles participants) expliquent ce sentiment quelque peu répandu que « c'est très souvent les mêmes qui parlent » :

- près de la moitié (46 %) des participants n'ont envoyé qu'un seul message dans l'année ;
- à l'inverse, les 7 plus gros pourvoyeurs de messages représentent à eux seuls 349 messages, autrement dit 2,2 % des participants représentent plus du quart des messages (26,8 %).

Le modérateur actuel contribue le plus, à raison de 7 % des messages, continuant en cela la tradition instaurée dès la création par son prédécesseur, qui veut que la modération se double d'une animation

12 Sur 10 mois et demi, du 15 février, date de création de la liste, à la fin de l'année 2000.
13 270 messages sur discothecaires_fr@yahoogroupes.fr et 596 messages sur discothecaires_fr@ircam.fr
14 2 messages sur discothecaires_fr@yahoogroupes.fr et 1285 messages sur discothecaires_fr@ircam.fr
15 Sur 10 mois, du début de l'année au 31 octobre 2008.
16 https://listes.cru.fr/sympa/arc/biblio-fr

de la liste.
Autre donnée chiffrée : 297 abonnés ont posté de 1 à 11 messages dans les douze derniers mois, ce qui veut dire que 92,2 % des participants ont envoyé moins d'un message par mois.

Nombre de messages envoyés	Nombre de participants	%
1	148	46,0
2	59	18,3
3	28	8,7
4	28	8,7
5 à 9	31	9,7
10 à 19	21	6,5
20 à 29	2	0,6
30 à 39	1	0,3
40 à 49	1	0,3
50 à 59	1	0,3
60 à 69	0	0
70 à 79	1	0,3
80 à 89	0	0
90 à 99	1	0,3
TOTAL	322	100,0

Par ailleurs, ramené au nombre d'abonnés, ce nombre relativement important ne représente plus qu'un modeste taux de participation ne dépassant pas le quart des abonnés (22,8 %) :

Nombre de messages envoyés	Nombre d'abonnés	%
0	1090	77,2
au moins 1	322	22,8
TOTAL	1412	100

Dans un billet posté le 2 avril 2007 sur son blog XG_BlogNotes[17], réservé aux réflexions, points de vue, débats, variations sur les bibliothèques et leur environnement, Xavier Galaup s'interrogeait sur l'avenir des listes de diffusion professionnelles.
Il y écrivait notamment : « Au fil de ma veille professionnelle, je constate le peu d'informations diffusés par les listes de diffusion. En effet, comme c'est très souvent les mêmes qui parlent, la profondeur de l'information proposée et échangée sur une liste est faible. Pour avoir animé et modéré la liste de discussion discothecaires_fr, j'ai souvent incité les abonnés à participer d'avantage même sous forme

17 http://www.xaviergalaup.fr/blog/2007/04/02/quel-avenir-pour-les-listes-de-diffusion/

de messages brefs »... « Si quelques collègues ont joué le jeu, force est de constater qu'il y avait assez peu de participation probablement lié au manque de temps et à une certaine timidité. »

Nous lui avons demandé si les éléments chiffrés du fonctionnement de la liste discothecaires_fr confirmaient ses impressions. Il commente ainsi ces résultats :
« Je suis plutôt agréablement surpris que 22% des abonnés à la liste aient envoyé au moins un message. Cela montre un investissement plus important que je ne pensais. En même temps, on peut voir le côté vide du verre avec 77% de collègues qui se contentent de lire les messages de la liste. Il me semble qu'on reste assez proche du bilan que je faisais lors du passage de témoin : pas assez de contributeurs, surtout des questions/réponses et de plus en plus occasionnellement des débats. En revanche, les chantiers bibliothéconomiques comme la maintenance de la PCDM ou les politiques documentaires se sont réduits à peau de chagrin.
Je trouve cela assez paradoxal à un moment où les bibliothèques musicales doivent faire preuve de créativité face à l'explosion de l'écoute musicale et à l'essor de la musique en ligne sous toutes ses formes. La liste pourrait (devrait ?) être un lieu de débat, d'échange et de compte-rendu d'expériences. Or beaucoup d'initiatives sont prises sans que les collègues prennent le temps d'expliquer leur démarche et les résultats.
Face à l'usage constaté de la liste de discussion, j'en viens à souhaiter la floraison d'une disco-blogosphère où pourraient peut-être se disséminer les graines d'un débat professionnel plus animé et fécond. »

Illustration 3 : Petites mains ? - Arsène Ott

C) *Les « coups de cœur » des discothécaires de la Ville de Paris* / Pascale Sanz et Catherine Soubras

Dans le cadre de la sélection mensuelle des nouvelles parutions de CD, effectuée par les discothécaires des commissions d'écoute de la Ville de Paris, certains documents sont mis en valeur. Ces coups de cœur représentent 10% des titres de la sélection proposée chaque année aux établissements parisiens, soit environ 450 titres.

Cette valorisation se fait par l'intermédiaire d'un indicateur (***CC : coup de coeur***) qui a une double utilité. Il sert pour les achats des discothécaires acquéreurs du réseau parisien et il est aussi un repère à l'attention des usagers. Chaque coup de cœur est accompagné d'une notice de présentation destinée à accrocher l'usager ainsi qu'une description discographique (label, interprètes).

Cette sélection de documents en « coups de cœur » correspond à une volonté des participants des commissions de mettre en avant des artistes ou groupes, ou des œuvres. Ce coup de projecteur permet à notre public de découvrir et d'apprécier cette sélection particulière.

Les CD, labellisés « coups de cœur », sont équipés d'un sticker apposé sur le boîtier du document au sein des ateliers phonogrammes du SDE[18], avant de partir dans les établissements. Ces stickers sont repérés et appréciés par les usagers de nos discothèques. Cette labellisation est également recherchée par certains artistes qui désirent que ces stickers figurent sur leur site web.

Cette promotion des coups de cœur est réalisée par douze commissions d'écoute correspondant à des genres musicaux ou catégories de documents sonores :

- Musiques du Monde ;
- Chanson française ;
- Reggae-Rap ;
- Jazz et Blues ;
- Musiques électroniques ;
- Rock et Soul ;
- Musique Classique et Contemporaine ;
- Musiques Nouvelles ;
- Musiques Fonctionnelles ;
- Musique de Film ;
- Musiques pour enfants ;
- Textes enregistrés.

18 Service du Document et des Echanges des bibliothèques de la Ville de Paris – 46bis rue Saint-Maur – 75011 Paris

ACIM
Bulletin de liaison électronique
N° 04 - décembre 2008

L'information musicale...
entre incantation et décantation

Ces commissions sont constituées au total d'une centaine de discothécaires et bibliothécaires se réunissant une fois par mois.

Si ces coups de coeur sont destinés avant tout au public parisien, les professionnels de la musique, nationaux et internationaux, sont informés de leur publication annuelle par l'intermédiaire de la liste de diffusion discothecaires_fr. S'ils sont intéressés pour les recevoir, ils peuvent alors en faire la demande au SDE.

L'ACIM vous souhaite une très bonne année 2009 !

Illustration 4 : Feu d'artifice - Arsène Ott

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre ou que vous rencontrez un problème de réception, merci de nous en avertir par mél. : lemaire.acim@gmail.com

Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale

ACIM

Association loi 1901

Directeur de publication : Arsène Ott
Rédaction : Patrick Goczkowski, Arsène Ott, Pascale Sanz, Catherine Soubras
Tél. 03 88 78 80 47 – Mél. ao.acim@gmail.com